VILLEURBANNE 2022

Capitale française de la culture

Dossier de mécénat

Être acteur de l'événement incontournable de l'année 2022

Soutenu par

— capitale
— française
— de la culture

Label officiel délivré par l'État

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

BANQUE des TERRITOIRES

Caisse des Dépôts

GRANDLYON la métropole

villeurbanne

Villeurbanne, 1ère capitale française de la culture p 4

Place aux jeunes ! p 6

Des rendez-vous d'envergure nationale et internationale p 8

Une opportunité unique d'investir sur le territoire p 10

Villeurbanne bénéficie du label « Capitale française de la culture » pour l'année 2022,
un projet piloté et financé par le ministère de la Culture avec le soutien de la Caisse des Dépôts.

UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE

Villeurbanne est une ville qu'on peine à décrire : ni ville centre, ni ville banlieue, c'est un de ces rares espaces où la rencontre est possible. Comment qualifier Villeurbanne ? Quand on demande à ses habitants, les adjectifs fusent : singulière, populaire, diverse, ouvrière, rebelle, joyeuse, accueillante, résistante…

Pour ma part, je considère que Villeurbanne est la ville des utopies réalisées. Celle des utopies urbaines avec ses gratte-ciel, son usine hydroélectrique, son palais du travail et tant d'autres réalisations au service de l'émancipation, de la qualité de vie quotidienne et d'une urbanité qui prend soin.

Celle des utopies sociales : proposer une éducation de qualité, lutter contre les discriminations, s'attaquer au chômage de longue durée, permettre à chacune et chacun d'accéder aux soins et, enfin, loger toutes et tous dans des conditions dignes et abordables.

Et, bien sûr, celle des utopies culturelles qui lui permettent aujourd'hui de devenir la première capitale française de la culture.

Notre victoire s'inscrit dans cette histoire et autour de deux réalités. La première, c'est que notre territoire a la création et l'innovation inscrites dans son ADN. En témoignent son extraordinaire patrimoine urbain, son réseau d'acteurs culturels inventifs et passionnés, sa capacité à rendre possibles toutes les formes d'expressions culturelles.

La seconde, c'est que la moitié de sa population a moins de 30 ans. Notre projet porte donc l'ambition de faire « Place aux jeunes ». Nous voulons prouver que la culture est essentielle. Que loin d'être élitiste, elle peut donner aux jeunes la place qui leur revient : au cœur de la société.

En 2022, Villeurbanne leur donne les clés de sa programmation culturelle.
Cette programmation va libérer les talents et les énergies créatives villeurbannaises !
Elle rayonnera dans toute la métropole et bien au-delà. Tous les acteurs culturels participeront à faire vivre une année d'exception qui contribuera à placer Villeurbanne sur la carte des villes qui comptent.

Villeurbanne est une ville des possibles, une ville humaine, urbaine et créative.
Elle est une « capitale française de la culture » plurielle, engagée et audacieuse.

Une aventure à laquelle j'espère vous avoir donné l'envie de prendre part !

Cédric Van Styvendael
Maire de Villeurbanne

Crédit photo : Gilles Michallet

Une première

Le label « capitale française de la culture », créé par le ministère de la Culture, a été décerné à Villeurbanne parmi 29 villes et intercommunalités de 20 000 à 200 000 habitants. Il s'agit d'une première en France. Villeurbanne est et restera la première capitale française de la culture !

Une reconnaissance

- Le label offre à la ville une visibilité et une notoriété sans pareille.
- Il va lui permettre de rayonner au-delà des limites régionales et placer Villeurbanne sur la carte des villes qui comptent.
- Il va renforcer son attractivité et entraîner une dynamique économique nouvelle.

Une opportunité

Ce titre met en lumière l'incroyable palette d'acteurs culturels reconnus en France et à l'international de notre territoire. Villeurbanne confirme ainsi son statut de laboratoire de la culture, de la création, de la jeunesse et de la participation citoyenne.

Villeurbanne en chiffres

19e
ville de France

150 659
Villeurbannaises et Villeurbannais
au dernier recensement

50%
de la population
a moins de 30 ans

Nos marraines et nos parrains

Ariane Mnouchkine

Metteuse en scène de théâtre

« Les cultures ne sont les propriétés de personne »

Boris Cyrulnik

Neuropsychiatre

« Il est urgent d'agir pour les jeunes »

Edgar Morin

Sociologue et philosophe

« C'est très curieux d'être jeune quand on est vieux »

Lala & Ce

Rappeuse

« Je suis métis extraterrestre »

PLACE AUX JEUNES

Soutien à la création, valorisation du patrimoine, transmission artistique et culturelle, mobilisation des habitantes et des habitants, implication des artistes et des acteurs culturels du territoire… La capitale française de la culture 2022 est inclusive, innovante et participative : elle fait « Place aux jeunes » !

Un projet engagé et des valeurs fortes

- Des évènements **éco-responsables** qui s'insèrent dans les paysages urbains et naturels ;
- un **accès à la culture pour tous** les publics, avec l'engagement des acteurs sociaux et des actions culturelles renouvelées à destination des personnes les plus éloignées de la culture ;
- une attention forte portée à l'**égalité** femme/homme, à la question du handicap, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle…
- la **participation** des citoyens, en particulier des jeunes, avec notamment des tremplins d'émergence musicale et une grande fête de la jeunesse organisée par des Villeurbannais de 12 à 25 ans.

Les minimixes

14 minimixes seront créés, transformant les écoles en véritables centres culturels. Des projets artistiques ambitieux verront le jour tout au long de l'année pendant les temps scolaire et extra-scolaire.
Des médiateurs feront le lien entre les enfants, les enseignants, les acteurs culturels du territoire, les familles pour donner un nouveau souffle à l'enseignement artistique et culturel et apporter une irrigation culturelle à tout le territoire.

Une programmation riche dans tous les quartiers et durant toute l'année

700 manifestations dont :

30 **festivals**

4 **grandes expositions** dont l'exposition *Effets spéciaux, crevez l'écran* au Pôle Pixel, en co-production avec Universcience – Cité des Sciences et de l'Industrie

200 **concerts**

22 **parcours** du patrimoine sur tout le territoire

300 **spectacles** couvrant toutes les esthétiques : danse, arts de la rue, arts visuels…

Des grands évènements :
inauguration, Fête du livre jeunesse, Fête de la jeunesse, Faites de la musique…

Et exceptionnellement, une création inédite de la compagnie Royal de Luxe

Plus d'1 million
de personnes sont attendues à Villeurbanne durant cette année 2022

Une année exceptionnelle associant de nombreux acteurs du territoire

Cette aventure est aussi celle :

- des structures culturelles de la Ville et de la Métropole de Lyon : Théâtre National Populaire, École Nationale de Musique, Musée des Confluences, Maison de la Danse, Auditorium de Lyon, Nuits de Fourvière…
- des universités et grandes écoles : Universités de Lyon, INSA, École Urbaine de Lyon, ENSAL…
- de plus de 30 compagnies artistiques villeurbannaises et métropolitaines et de nombreux partenaires nationaux : Institut du Monde Arabe, Association Française d'Astronomie…

Un puissant dispositif de communication

La stratégie de communication à l'échelle nationale valorisera la destination, le programme et les partenaires culturels et économiques engagés sur le projet avec :

- des campagnes médias et hors media régionales et nationales,
- des réseaux d'affichages locaux, régionaux et nationaux,
- une communication digitale d'envergure…

Elle sera pleinement partagée et co-portée avec les porteurs de projet et les jeunes eux-mêmes.

DES RENDEZ-VOUS D'ENVERGURE NATIONALE

3 - 4 - 5 JUIN

Le Festival de la jeunesse

Concerts, danse, performances… Les jeunes auront carte blanche pour imaginer un festival à leur image : de la programmation, à la technique en passant par la communication, l'accueil des artistes…

Durant 10 mois, 100 jeunes volontaires de 12 à 25 ans, encadrés par des professionnels et des acteurs culturels (Nuits de Fourvière, Maison de la danse, Ateliers Frappaz…), créeront librement un grand festival. Il sera gratuit, ouvert à tous et se déroulera au cœur du parc de la Feyssine.

50 000 festivaliers sont attendus !

21 JUIN

Faites de la musique

L'année 2022 marquera le 40e anniversaire de la fête de la musique. À cette occasion, Villeurbanne et Lyon proposent de revenir aux sources de cet évènement et invitent les habitants à sortir leurs instruments de musique et investir le temps d'une soirée l'espace public. Le rendez-vous est donné sur les cours Emile Zola et Vitton. Cette grande fête se conjuguera avec la fête des voisins. Un grand banquet sera installé sur ces deux artères pour permettre aux habitants de partager les plats qu'ils auront cuisinés.

Les scènes émergentes

Des scènes d'émergence musicale seront accueillies au Transbordeur. Elles seront une occasion unique pour les jeunes amateurs de 12 à 25 ans de se faire connaître et accompagner par des professionnels de la musique.

23-24-25 SEPTEMBRE

La création originale de la Compagnie Royal de Luxe

La compagnie Royal de Luxe a été créée en 1979, à Nantes, par Jean-Luc Courcoult, auteur et metteur en scène.

Jean-Luc Courcoult a développé différentes formes de théâtre, dont le théâtre de places, le théâtre de vitrines, les accidents de théâtre. Au cœur de ses spectacles, il élabore des scénarios où l'on peut assister en direct au tournage d'un « roman photo », croiser des personnages historiques ou encore provoquer la rencontre incongrue de Shakespeare et Molière sur une même scène…

La compagnie est aussi connue dans le monde entier pour ce qui est devenue sa signature : la saga des Géants, qui raconte des histoires à l'échelle d'une ville entière et dans le temps.

Pour Villeurbanne, Jean-Luc Courcoult, auteur et metteur en scène, a imaginé une forme théâtrale renouvelée mettant en scène deux protagonistes géants pour un récit urbain chargé de poésie et d'émotion.

Environ 500 000 personnes sont attendues pour assister à cette représentation inédite.

Royal de Luxe en chiffres

78
créations
depuis 1979

Plus de 26 millions
de **spectateurs**

Près de 1500
représentations

220
villes dans 43 pays sur les 5 continents

UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE D'INVESTIR SUR LE TERRITOIRE

Ce projet est celui de tout un territoire. Notre ambition est d'associer les acteurs économiques locaux, régionaux et nationaux à cet évènement culturel majeur de l'année 2022.

Devenir mécène de « Villeurbanne 2022, capitale française de la culture » c'est :

- renforcer et exposer l'image de son entreprise ;
- soutenir la jeunesse, accompagner la culture ;
- investir sur son territoire ;
- participer à la création d'un collectif d'entrepreneurs dynamique ;
- fédérer ses collaborateurs autour d'un projet valorisant ;
- associer sa clientèle à des rendez-vous culturels.

Les entreprises engagées bénéficient, en fonction de leur contribution, de contreparties spécifiques, qui leur permettent de construire une relation privilégiée avec les acteurs de « Villeurbanne 2022, capitale française de la culture ».

Gagner en visibilité

- utiliser la mention « Entreprise mécène de Villeurbanne 2022, capitale française de la culture » ;
- bénéficier d'une visibilité sur les outils de communication de l'événement (site internet, dossier de presse…) ;
- recevoir les supports de communication de l'événement ;
- avoir le nom de son entreprise sur une signalétique dédiée lors des grands événements de la saison.

Être au cœur des événements

- être informé en avant-première sur la programmation ;
- bénéficier d'invitations aux temps officiels et rencontres artistiques ;
- recevoir un accueil VIP lors des grands événements de la saison ;
- découvrir des créations en avant-première ou en version augmentée.

Booster son relationnel et contribuer au bien-être de ses salariés

- accéder au *Club Villeurbanne Entreprises*, composé d'un collectif d'entrepreneurs dynamiques ;
- bénéficier de rencontres privilégiées entre membres ;
- bénéficier d'actions dédiées pour ses salariés.

Bénéficier d'une déduction fiscale

Grâce à la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, pour les sociétés, le don entraîne une réduction d'impôt de 60 % du montant du don dans le cadre de l'IS, dans la limite de 20 000 € ou 5 ‰ du chiffre d'affaires HT lorsque ce dernier montant est plus élevé (article 238 bis du CGI). En cas de dépassement, **il est possible de reporter l'excédent sur les 5 exercices fiscaux suivants**. Pour les particuliers, le don entraîne une réduction d'impôt de 66 % du montant du don dans le cadre de l'IR. Pour les particuliers soumis à l'impôt sur la fortune immobilière (loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017, article 978 CGI), 75 % du montant du don est déductible.

Ils nous soutiennent déjà

Grands partenaires institutionnels :
le Ministère de la Culture, la Caisse des Dépôts (Banque des Territoires), la Métropole de Lyon.

Les 3 000 Villeurbannaises et Villeurbannais impliqués pour soutenir la candidature.

Mécènes majeurs :

Grands mécènes :

Mécènes :
BNP Paribas, Linkcity, Promogim, Sogelym Dixence, JC Decaux, Bati-Lyon, EODD, Quartus, Safran, Spie Batignolles, Spirit immobilier, SERL et les entreprises du

« Capitale ! Dans un pays si centralisé, être une capitale doit se conquérir, *a fortiori* lorsqu'il s'agit de culture. C'est pourquoi nous avons, avec bonheur, accepté de nous engager pleinement aux côtés de la mairie de Villeurbanne pour que Villeurbanne devienne la première ville française "Capitale de la Culture" !

Malraux ne plaisantait pas lorsqu'il disait que "la culture est ce qui fait de l'Homme autre chose qu'un accident de l'univers" ! La culture, c'est un ciment de notre civilisation, un marqueur identitaire, une aspiration profonde vers le beau, l'étrange ou le mystère. La culture, c'est aussi l'audace de bousculer les habitudes, d'abattre les murs. Et Villeurbanne l'a bien compris en donnant le pouvoir à sa jeunesse au travers de "Place aux jeunes", le fil rouge de cette année de créations et de partages. "Place aux jeunes", voilà un programme à inscrire en lettres CAPITALES… »

Nicolas Gagneux, président de 6e sens Immobilier

Contacts

Margaux Brouty,
chargée de mécénat
margaux.brouty@mairie-villeurbanne.fr
Tél. : 06 30 88 09 30

Laurent Argentieri,
adjoint au DGA culture, jeunesse et prospective
laurent.argentieri@mairie-villeurbanne.fr
Tél. : 04 78 03 68 81